

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 54 (1992)
Heft: 5

Rubrik: Tarifs indicatifs 1992

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Tarifs indicatifs 1992

à l'intention des groupements régionaux d'entrepreneurs salariés des sections ASETA

Remarques générales: Les prix indicatifs sont établis sur la base des données «Frais pour machines 1992» de la FAT, Station féd. de recherches et d'économie d'entreprise et de génie rural à Tänikon. Ils peuvent être adaptés aux conditions régionales. **Les prix comprennent les frais de tracteur et frais personnels bruts par heure de Fr. 30.– à l'heure.** Pour les travaux extérieurs à l'agriculture, demander les tarifs spéciaux à l'ASETA, Riniken.

1. Récolte des céréales

- a) Froment, orge, avoine, seigle, triticale
- b) Colza (colza et trèfle (ramassage-battage), épeautre
- c) Dispositif de coupe pour le colza : prolongation de la table
- d) Déchiquetage de la paille de blé avec déchiqueteuse montée
- e) Moissonnage-battage (sur parcelles dès 18% d'inclinaison)
- f) Fèveroles, soja, pois (selon les conditions de récolte jusqu'à 50% de supplément

2. Récolte du maïs

- a) Maïs-grain
- b) Maïs-grain y compris le déchiquetage de la paille à 5.50
- c) Corn-Cob-Mix (CCM) déchiquetage de la paille compris
- d) Cueilleur d'épis porté
- e) Moulin CCM, auxiliaire compris
- f) Hacheuse à maïs tractée
- g) Hacheuse à maïs automotr. à plusieurs rangs
- h) 3 remorques pour fourrage haché et ventilateur avec entraînement (sans auxiliaire) 2.90
- i) Travail de hachage, service complet **jusqu'au silo** 10.80

3. Récolte d'herbe

- a) Hacheuse automotrice (200 kW) 450.–
- b) 2 remoques à fourrage haché et vent. souffl. à entraînement (sans auxiliaire) 180.–

4. Récolte de betteraves sucrières fourragères

- a) Récolteuse de betteraves avec trémie à un rang sans ramassage des feuilles
- b) Récolteuse de betteraves avec trémie à plusieurs rangs avec ramassage des feuilles
- c) Récolteuse de betteraves avec trémie à plus. rangs sans ramassage des feuilles

	Fr./a	5. Pressage de bottes et de balles	Fr./pièce
4.20	a) Pressage de bottes sur le terrain (ficelle incluse)	-.75	
4.30	b) Pressage de bottes depuis le tas (ficelle incluse)	1.-	
-.50	c) Petites balles rondes (env. 200 kg de paille) – supplément pour filet	9.70 2.-	
-.70	d) Grandes balles rondes (env. 400 kg de paille) – supplément pour filet	18.- 3.-	
5.20	e) Balles à ensiler, rondes	16.-	
5.40	f) Balles à ensiler, enrubannage avec feuille	16.-	
	g) Ensilage en sacs 120 cm Ø	12.-	
	h) Pressage de grandes bottes 1.3 m ³ /170 kg	9.20	
	i) Pressage de grandes bottes 2.0 m ³ /300 kg	20.-	
	Fr./a	6. Travaux au sol	Fr./a
5.10	a) Charrue à 2 ou 3 socs	3.20	
5.70	b) Herse à dents, par passage	-.80	
5.70	c) Fraise, par passage	2.-	
5.70	d) Herse rotative, par passage	2.-	
	Fr./a	7. Semis	Fr./a
6.10	a) Semoir monograine à betteraves	1.50	
6.10	b) Semoir monograine à maïs	1.20	
6.10	c) Epanleur d'engrais granulé porté	-.30	
6.10	d) Semoir en lignes	1.10	
6.10	e) Herser et semer en même temps	2.70	
	Fr./h	8. Fumure	Fr./a
450.–	a) Fumure avec épandeur d'engrais centrifuge	-.50	
180.–	b) Distributeur d'engrais en lignes pour outils de binage	-.30	
	Fr./a	9. Protection des plantes	Fr./a
9.50	a) Pulvérisation	-.85	
	Fr./a	10. Binage	Fr./a
11.00	a) Bineuse en pied-de-biche pour betteraves*	1.50	
9.50	b) Bineuse en pied-de-biche pour maïs*	-.90	
	c) Bineuse étoilée pour maïs*	-.90	
	*) personnel exclu		

Supplément: pour de petites parcelles, informes ou très envahies par les mauvaises herbes, il sera calculé un supplément de 10 à 20%. Le travail supplémentaire occasionné par la récolte des céréales couchées (dû à la grêle, à la fumure, etc.) ou les frais supplémentaires en raison des circonstances particulièrement difficiles, seront facturés.